



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Reforme-des-rythmes-scolaires>

Réforme des rythmes scolaires

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2013

La

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Le Choix de Vénissieux est de mettre l'enfance au coeur de sa politique, et d'y consacrer le 1er poste dans son budget. Cette réforme va nécessiter une mise en oeuvre qui aura un fort impact sur les finances et sur l'organisation.

La mission de l'école est la réussite de chaque enfant. Et l'on attendait de la réforme des rythmes scolaires qu'elle lutte contre les inégalités, le déterminisme social et qu'elle se préoccupe des intérêts de l'enfant.

L'école a besoin d'un vrai projet, ambitieux et financé. Pas seulement sur les temps scolaires mais aussi sur les contenus des savoirs, sur la formation des maîtres, les effectifs ... Elle ne doit pas uniquement transmettre des connaissances, elle doit aussi permettre l'épanouissement, l'autonomie de l'enfant. C'est la mission de l'école publique.

Repenser les rythmes scolaires est nécessaire et demande qu'on s'y attèle avec sérieux mais on peut s'interroger sur ce cloisonnement programmé entre les disciplines « fondamentales » et les disciplines « accessoires », culture, sport ... qui ne concerneraient plus l'école.

C'est au niveau national que les réponses doivent être apportées et non au niveau des communes, déjà étranglées par la baisse des dotations de l'Etat. Cette réforme les oblige à faire des choix en fonction de leurs capacités financières. Et avec la future loi de décentralisation sur fond d'austérité, le gouvernement impose une territorialisation de l'école qui aggrave encore les inégalités.

La refonte des rythmes scolaires nécessite un financement à la hauteur de l'ambition affichée. Or le ministre de l'éducation a annoncé un fonds exceptionnel qui est loin de couvrir les dépenses supplémentaires. De plus, il n'est pas pérenne alors que le coût sera supporté chaque année par les communes. Avec les transferts de responsabilités non compensés par l'Etat, les villes voient leurs budgets de plus en plus contraints. Elles doivent faire des choix.

Le Choix de Vénissieux est de mettre l'enfance au coeur de sa politique, et d'y consacrer le 1er poste dans son budget. La Ville compte 8 148 enfants scolarisés. 2 000 sont concernés par les temps d'étude du soir et entre 2 200 à 2 900 par la restauration scolaire.

Pour mettre en place la réforme, la Ville propose des réunions de concertation. Des rencontres avec les partenaires et les personnels sont organisées. Rencontres avec les directeurs d'établissements, avec les associations de parents d'élèves, les Centres sociaux, le mouvement associatif. Rencontres avec les personnels et les organisations syndicales. Un calendrier de travail sera fixé jusqu'en décembre 2013.

Cette réforme va nécessiter une mise en oeuvre qui aura un fort impact sur les finances et sur l'organisation. Il faudra mettre en place un encadrement de qualité, répondant aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Réorganiser le déploiement des agents, assistantes maternelles, personnel d'entretien, animateurs ... Assurer les activités sur chaque groupe scolaire par du personnel qualifié. Mobiliser les capacités d'accueil de nos restaurants et locaux scolaires, installations sportives et culturelles ...

Toute une organisation est à préciser et à financer.